

Cycle de conférences sur le climat 2010-2011
CERES-ERTI/GIS-CES
Ecole Normale Supérieure/Institut P.-S. Laplace

CHANGEMENT CLIMATIQUE : DES QUESTIONS SCIENTIFIQUES AUX ENJEUX SOCIÉTAUX

organisé par
Michael Ghil (CERES), Hervé Le Treut (IPSL), Sezin Topçu (CERES)

Tempêtes, canicules, tsunamis ... vivons-nous désormais dans une planète à haut risque ? Qu'en est-il du climat, cette ressource principale de toute vie sur Terre ? Qu'est-ce que le changement climatique ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Quelles sont les certitudes et les incertitudes scientifiques auxquelles nous sommes confrontés dans ce domaine ? Où est le débat, sur la science du climat ou sur les enjeux sociétaux ? À quoi devons-nous nous attendre pour les décennies à venir, en termes d'impacts du changement climatique prévus au Nord comme au Sud ? Comment devons-nous agir, selon quelles temporalités, à quels niveaux (individuel, local, national, planétaire) ? Quels sont les outils scientifiques, économiques, politiques, philosophiques à notre disposition et ceux qui restent à inventer ? Ce cycle de conférences a pour objectif d'aborder le changement climatique dans tous ses aspects scientifiques, techniques, économiques, politiques et sociétaux. En faisant appel aux meilleurs spécialistes, nationaux et internationaux, issus de disciplines très variées, le cycle climat vise à permettre un lieu d'échange et de réflexion interdisciplinaire **destiné aux élèves et personnel de l'ENS, aux chercheurs de l'IPSL, mais aussi aux administrateurs, industriels, décideurs et grand public.**

PROCHAINE CONFERENCE
4 avril 2011 à 18h

Olivier Godard

Ecole Polytechnique

« *La justice climatique internationale : une analyse en termes de justification* »

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE DE M. OLIVIER GODARD

La demande de « solutions justes et équitables » est l'un des thèmes récurrents des négociations internationales sur le climat. Loin de faciliter la formation d'un accord, elle en a compliqué l'avènement, tant les propositions censées la traduire de façon concrète sont manifestement inconciliables.

Les fractures se retrouvent tant dans les positions diplomatiques que dans le débat académique. Il existe notamment un clivage entre ceux qui s'en tiennent à une réflexion sur la justice internationale, reconnaissant, par réalisme mais aussi par éthique de la démocratie, le caractère central de l'existence d'États souverains et concevant en conséquence l'humanité comme organisée en une société d'États, et ceux qui entendent établir les bases normatives d'une « justice cosmopolitique » s'essayant à définir les normes qui devraient prévaloir si l'humanité formait une unique société politique organisée selon un principe de justice.

La source d'un blocage durable ne vient-elle pas de ce que cette société d'États souffre du manque d'institutions bien constituées et dotées de procédures pour arbitrer entre des prétentions contradictoires, ce qu'on appelle une justice ? L'acte politique de formation d'une communauté politique est premier et précède toute analyse sur l'institution du juste, car il crée l'espace commun de délibération à partir duquel les Parties concernées se donnent leurs valeurs fondatrices et les dispositifs correspondants d'action et de mise à l'épreuve des jugements.

Par ailleurs la réflexion doit admettre le caractère irréductible du pluralisme des principes de justice coexistant au sein d'une même société et le lien étroit qui unit alors la question de la justice des relations entre les hommes et celle de la justesse des solutions envers les situations. Les situations importent car elles orientent la qualification et le jugement vers un « monde » ou une « sphère » caractérisés par une certaine conception du bien et de la juste place des hommes et des choses.

Ainsi la négociation climatique se trouve-telle à cheval sur plusieurs mondes de justification. Ainsi le choix de Kyoto de fonder le régime international sur le couple « engagements quantifiés de réduction des émissions / organisation d'un marché des obligations de réduction » a-t-il des implications fortes sur la définition même du problème d'une répartition juste des obligations et des droits d'émission des différents pays. Il en va de même du contentieux sur les inégalités Nord-Sud ou sur la responsabilité historique des pays d'ancienne industrialisation.

À VENIR : DEBAT DE CLÔTURE

16 mai 2011

Débat « Changement climatique : manque de certitude scientifique ou manque de volonté politique ? », animé par Michael Ghil (Ceres-ENS)

Intervenants : Amy Dahan (CNRS-Centre Koyré), François Ewald (CNAM- à confirmer), Laurence Tubiana (Iddri)

Attention : Changement de salle, le débat de clôture aura lieu à la salle Jules Ferry

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Ecole Normale Supérieure - Salle Dussane (exceptionnellement salle Jules Ferry pour le débat de clôture)

Accès : 45 rue d'Ulm 75005 Paris

Information importante : Cycle de conférence ouvert à tous, **entrée libre**, sans nécessité d'inscription.
Pour plus d'information, merci de contacter : sezin.topcu@ens.fr